

Critères de choix thérapeutiques (introduction à l'evidence-based medicine et économie de la santé et pharmacoéconomie)

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Dujardin Nathalie ;Henrard Séverine ;Spinewine Anne (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Aborder - la notion de Médecine fondée sur les preuves et les grands principes de sa mise en œuvre; - l'analyse d'articles scientifiques et cliniques à propos de l'efficacité et de la sécurité des médicaments; - les méthodes d'élaboration des recommandations thérapeutiques; - les principes de base de la pharmacoéconomie et de ses applications en pharmacothérapie (coût de la maladie, minimisation des coûts, rapport coût/bénéfice, rapport coût/efficacité, aspects humanistes); - les principes de base de la Sécurité Sociale d'une part et des facteurs économiques intervenant dans la mise à disposition des médicaments en Belgique et en Europe.
Acquis d'apprentissage	<p>Donner au futur pharmacien une formation de base dans les deux orientations suivantes, et ceci de façon complémentaire: - Médecine (dans le domaine médicamenteux) fondée sur les preuves ("Evidence-based Medicine") - Economie de la santé et pharmacoéconomie A l'issue de cet enseignement, le futur pharmacien doit être capable de - comprendre la notion de preuve clinique et la valeur à accorder aux données de la littérature scientifique et autres sources d'information pertinente (notices; avis des autorités et des sociétés scientifiques; information communiquées par les producteurs, etc</p> <p>1 ; - sur cette base, comprendre la notion de recommandation thérapeutique ("guidelines") et la façon dont il convient d'en tenir compte dans la pratique journalière et individuelle; - comprendre les principes de pharmacoéconomie et la manière dont ceux-ci peuvent contribuer à effectuer des choix thérapeutiques plus rationnels; - comprendre les principes politiques et économiques à la base du mode de dispensation des médicaments en Belgique et en Europe, et sur cette base, apprendre à situer sa profession et son rôle dans la société et vis-à-vis des patients.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation des acquis comporte 2 volets:</p> <p>1. La réalisation des exercices en ligne, la participation aux séminaires et les résultats du test de simulation de l'examen contribuent pour une partie de l'évaluation et de la note finale</p> <p>2. Un examen écrit avec des questions théoriques mais aussi pratiques, relatives aux différentes parties du cours. Les compétences relatives à la recherche d'informations sont évaluées par le biais de questions pratiques où l'étudiant utilise un ordinateur avec accès aux sources d'informations vues dans le cadre du cours.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours comprend une approche mixte incluant des cours magistraux, la réalisation de certains travaux à domicile (lecture, exercices en lignes), et la participation à des séminaires en présentiel. Les enseignants portent une attention particulière à faire un maximum de liens entre théorie et pratique, en illustrant leurs propos au moyen d'exemples actualisés concernant différents types de médicaments.</p>
Contenu	<p>Partie 1. Evidence-based medicine (médecine basée sur les preuves)</p> <p>- Principes de base de l'EBM; Sources primaires (études expérimentales et observationnelles); sources secondaires et tertiaires (synthèses méthodiques et méta-analyses; guidances thérapeutiques et réunions de consensus; autres sources d'information); publicité sur les médicaments</p> <p>- Chaque partie est abordée selon les questions suivantes: Quelles sont les preuves ? Où puis-je les trouver? Comment les analyser de façon critique?</p> <p>Partie 2. Pharmacoéconomie</p> <p>Introduction sur le système de santé belge; principes et méthodes de la pharmacoéconomie et de l'évaluation économique en santé; remboursement et fixation du prix des médicaments en Belgique.</p>

Autres infos	La participation aux séminaires et aux exercices en ligne est obligatoire pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE.
Faculté ou entité en charge:	FARM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	4		
Master [120] en statistique, orientation biostatistiques	BSTA2M	4		